

Modifications exceptionnelles des modalités d'évaluation Ingénierie de gestion (IG) et Ingénierie et gestion industrielles (IGI)

En vertu de la décision R 2020/12/32 relative aux « Principes et modalités applicables à la formation de base dans le cadre de la pandémie du COVID-19 : 1^{er} train de mesures » du 7 avril 2020, la HEIG-VD décide des modifications suivantes liées aux modalités d'évaluation des modules des filières *Ingénierie de gestion (IG)* et *Ingénierie et gestion industrielles (IGI)* du domaine Ingénierie et Architecture :

Département TIN		
Nom du module	Nom de la filière	Modification des modalités d'évaluation et de validation par Unité d'enseignement
CG_ENENV	IG	CG_QUALENV : 1 travail réflexif avec note sur rapport $m_{CG_QUALENV} = n_{rapport}$ CG_ENREN : 1 test oral à distance $m_{CG_ENREN} = n_{oral}$ Calcul de la note du module inchangé
CG_GENT3	IG	CG_PERF : 1 travail réflexif avec note sur rapport $m_{CG_PERF} = n_{rapport}$ Calcul de la note du module inchangé
CG_GENT4	IG	CG_STRAT : 1 travail réflexif avec note sur rapport $m_{CG_STRAT} = n_{rapport}$ CG_SEML6S : 1 test écrit présentiel (certification GreenBelt théorique) $m_{CG_SEML6S} = n_{TE}$ Calcul de la note du module inchangé.
CG_ProjPro	IG	CG_PROJPM : 1 projet avec note sur rapport et défense orale à distance $m_{CG_PROJPM} = n_{projet}$ CG_PROJMM : 1 projet avec note sur rapport et défense orale à distance $m_{CG_PROJMM} = n_{projet}$ Calcul de la note du module inchangé.
ChimMatx	IGI	LabChimie : min. 2 rapports de manipulation notés $m_{LabChimie} = \frac{n_{laboratoire_1} + n_{laboratoire_2}}{2}$ LabMatx : min. 2 rapports de manipulation notés $m_{LabMatx} = \frac{n_{laboratoire_1} + n_{laboratoire_2}}{2}$ Calcul de la note du module inchangé.
Com1	IGI	ComInter : 1 travail réflexif avec note sur carte conceptuelle et défense orale à distance, 1 note de communication sur défense orale Projet P1 et 1 travail réflexif avec note sur rapport $m_{ComInter} = \frac{n_{travail\ réflexif_1} + n_{défense\ orale\ P1} + n_{travail\ réflexif_2}}{3}$ Calcul de la note du module inchangé
Economie	IGI	ComAnaFin : 1 test écrit présentiel $m_{ComAnaFin} = n_{TE}$ Calcul de la note du module inchangé
Electrotec	IGI	ElectroTec : min. 2 tests écrits présentsiels

		$m_{ElectroTec} = \frac{n_{TE,S1} + n_{TE,S2}}{2}$ <p>LabElecTec : min. 2 rapports de manipulation notés</p> $m_{LabElecTec} = \frac{n_{laboratoire_1} + n_{laboratoire_2}}{2}$ <p>Calcul de la note du module inchangé</p>
IndusDesig	IGI	<p>EMachine1 : 1 travail réflexif avec note sur rapport</p> $m_{EMachine1} = n_{rapport}$ <p>IndusDesig : 1 test écrit présentiel</p> $m_{IndusDesig} = n_{TE}$ <p>Calcul de la note du module inchangé</p>
MathsIGI	IGI	<p>Math1bIGI : 1 test écrit présentiel</p> $m_{Math1bIGI} = n_{TE}$ <p>Math2IGI : 2 tests écrits présentsiels</p> $m_{Math2IGI} = \frac{n_{TE1} + n_{TE2}}{2}$ <p>Calcul de la note du module inchangé.</p>
PhyIGI	IGI	<p>Meca1bIGI : 1 test écrit présentiel</p> $m_{Meca1bIGI} = n_{TE}$ <p>Phy1IG : 1 test écrit présentiel</p> $m_{Phy1IG} = n_{TE}$ <p>Calcul de la note du module inchangé.</p>
ProBasDon1	IGI	<p>ProgBase : 1 test oral à distance</p> $m_{ProgBase} = n_{oral}$ <p>Calcul de la note du module inchangé</p>
ProjetP1	IGI	<p>AnaSys (S1) : 1 étude de cas avec note sur carte systémique et défense orale à distance, 1 travail réflexif avec note sur carte systémique et défense orale à distance</p> $m_{AnaSys} = \frac{m_{S1} + m_{S2}}{2}$ <p>avec : $m_{S2} = \frac{n_{étude\ de\ cas} + n_{travail\ réflexif}}{2}$</p> <p>ProjetP1 (S1) : 1 test oral à distance</p> $m_{ProjetP1} = \frac{m_{S1} + m_{S2}}{2}$ <p>avec : $m_{S2} = n_{oral}$</p> <p>Calcul de la note du module inchangé</p>
ManagIndu2	IGI	<p>LeanManag1 : 1 travail réflexif avec note sur rapport et test oral à distance</p> $m_{LeanManag1} = n_{travail\ réflexif}$ <p>ManagHum2 : 1 travail réflexif avec note sur rapport et test oral à distance (contrôle continu du cours) et 1 travail réflexif avec note sur rapport (remplace l'examen final du cours)</p> $m_{ManagHum2} = \frac{n_{travail\ réflexif1} + n_{travail\ réflexif2}}{2}$ <p>Calcul de la note du module inchangé.</p>
MesAss	IGI	<p>AssMecatro : 1 rapport de manipulation noté et 1 test écrit présentiel</p> $m_{AssMecatro} = \frac{n_{laboratoire} + n_{TE}}{2}$ <p>CapSPC : 2 travaux réflexifs avec note sur rapport</p> $m_{CapSPC} = \frac{n_{rapport1} + n_{rapport2}}{2}$ <p>MetroApp : min. 1 rapport de manipulation noté</p> $m_{MetroApp} = n_{laboratoire}$ <p>StatIndus : 1 test écrit présentiel</p>

		$m_{StatIndus} = n_{TE}$ Calcul de la note du module inchangé
PhyAnalys	IGI	AnaNum : 1 travail réflexif avec note sur rapport et 1 test écrit présentiel $m_{AnaNum} = \frac{n_{rapport} + n_{TE}}{2}$ Phy2b : 1 test écrit présentiel $m_{Phy2b} = n_{TE}$ Calcul de la note du module inchangé
ProjectP2	IGI	ProjetP2 : 1 test écrit présentiel $m_{ProjetP2} = n_{TE}$ Calcul de la note du module inchangé
RoboGest	IGI	ProGest : 1 travail réflexif avec note sur rapport et test oral à distance et 1 test écrit présentiel $m_{ProGest} = \frac{n_{travail\ réflexif} + n_{TE}}{2}$ RoboIndus : 1 test oral à distance et min. 1 rapport de manipulation noté Calcul de la note du module inchangée. $m_{RoboIndus} = \frac{n_{oral} + n_{laboratoire}}{2}$ Calcul de la note du module inchangé
Langues	IGI	Allemand 2 : suppression de l'examen. Le contrôle continu compte pour 100% Anglais 2 : suppression de l'examen, remplacé par une évaluation écrite pendant le semestre. Pondération de la note finale : évaluation orale 50%, évaluation écrite 50%.

Les principes cadres de ces modifications ont été coordonnés dans le domaine Ingénierie et Architecture et avec le dicastère Enseignement.

Une session extraordinaire d'examen est organisée du lundi 17 août au vendredi 28 août. Elle est composée des unités d'enseignement (UE) incorporés habituellement dans la session normale d'examens du semestre de printemps. Elle est accessible aux étudiantes et aux étudiants qui n'auraient pas validés les UE en question au terme des cours du semestre en cours, indépendamment de la note obtenue. La note obtenue lors de la session extraordinaire d'examen est la note finale de l'UE. Les notes finales des modules concernés seront recalculées sur cette base selon les modalités du descriptif de module.

Les présentes modifications sont valables pour les évaluations et validations (y compris répétitions et remédiations) des modules cités ci-dessus impactant le semestre de printemps 2020. Elles sont communiquées aux étudiant-e-s.

Elles sont appliquées en dérogation des modalités prévues dans le règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO, le règlement des filières Bachelor of Science and Arts HES-SO du domaine Ingénierie et Architecture, le règlement d'études de la haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud, ainsi que les descriptifs de modules. Les dispositions normatives en vigueur restent applicables pour les éléments non couverts par les présentes modifications.

Yverdon-les-Bains, le 4 juin 2020


Catherine Hirsch
Directrice